

55 élèves en classe de neige



Parents et enfants écoutent attentivement les explications du directeur de l'école sur le futur séjour

Vendredi 21 novembre, dès 20 heures, les élèves du CE2, du CM1 et du CM2 et leurs parents se sont réunis à la salle polyvalente de la Rivière pour une soirée d'information concernant la classe de neige.

Le séjour se déroulera à Chamonix, du 6 au 14 janvier au chalet des Aiguilles de l'ODCV de

la Corrèze. Le directeur de l'école, Serge Delmas, a présenté le lieu, les activités envisagées et l'organisation de la vie des élèves, illustrés par une série de photos. Il a répondu aux questions concernant l'équipement des enfants, le transport, et rassuré quelques parents parfois un peu inquiets.

Le séjour d'un montant de 655€

par élève est financé à 40% par le Conseil général, à 30% par la commune de Mansac (196,50€ soit 10.807,50€). 30% restent à la charge des familles déduits d'une participation de 40€ de l'Amicale Laïque. Ce sera pour tous les enfants du cycle 3 une extraordinaire expérience et un souvenir qui marquera leur scolarité au primaire.